



Parcs naturels régionaux d'Occitanie

Des territoires pilotes et une stratégie collective au service d'une ambition régionale

Elaboration de fiches de présentation des projets pilotes en Inter Parcs Occitanie pour la valorisation de la Filière Pierre

CAHIER DES CHARGES



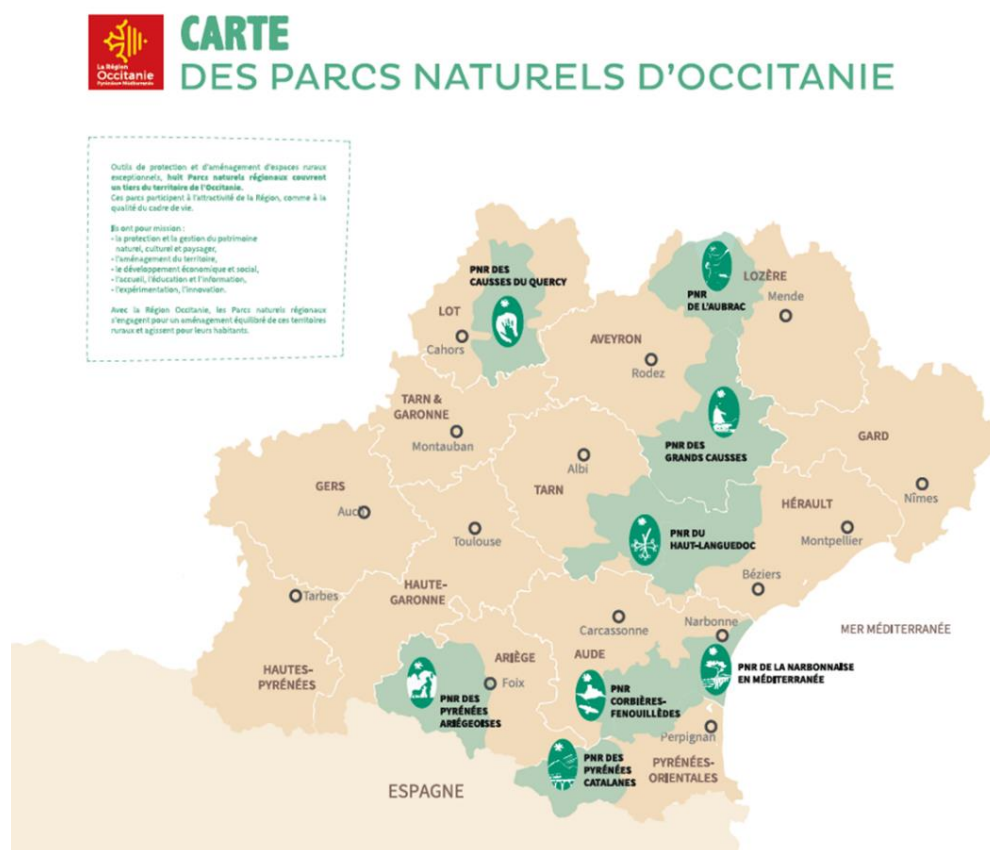
Le présent cahier des charges a pour objet :

La conception-réalisation graphique de fiches de présentation des projets pilotes dans 7 Parcs naturels régionaux d'Occitanie.

Date limite d'envoi des offres : **20 février 2023**

CONTEXTE DE LA MISSION

La Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée compte aujourd'hui huit Parcs naturels régionaux : PNR de l'Aubrac, PNR des Causses du Quercy, PNR des Grands Causses, PNR du Haut Languedoc, PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, PNR des Pyrénées Ariégeoises, PNR des Pyrénées Catalanes et le PNR Corbières-Fenouillèdes. Ils couvrent plus de 25 % du territoire régional.



En accord avec la Région, les Parcs naturels régionaux portent des actions communes dans le cadre de l'inter parcs Occitanie. Les PNR ont donc engagé, une démarche commune pour initier et renforcer les dynamiques locales sur la filière pierre, avec le PNR des Pyrénées Ariégeoises comme chef de file.



DESCRIPTION DE LA MISSION CONFIEE

Les PNR d'Occitanie ont lancé un appel à projets aux collectivités de leurs territoires en 2021-2022, afin d'initier la mise en œuvre d'expériences concrètes, de projets pilotes, dans tous les domaines d'utilisation de la pierre naturelle. L'objectif étant à la fois de développer l'utilisation des pierres locales dans les PNR et de mettre en place un processus de faisabilité commun pour la réalisation de ces projets.

Dix projets ont été accompagnés et réalisés dans les PNR d'Occitanie, avec une forte complémentarité entre les projets dans chaque Parc (restauration, artisanat d'art, formation chantier école...etc.).

La mission s'appuie sur ces projets. L'objectif est de réaliser un document attractif, synthétique qui présente les étapes et la méthode de réalisation des projets pour chaque Parc.

Format : une fiche A4 recto, verso par PNR (7 fiches) sous format numérique à visualiser en ligne.

A prévoir dans la mission : Mise en page, synthèse et rédaction, dessins, croquis

POUR QUELS PUBLICS ?

Collectivités et partenaires techniques des PNR, afin de présenter la démarche inter parcs avec les projets pilotes, et les inciter ainsi à développer d'autres projets démonstratifs.

DÉMARCHE ET MÉTHODE DU TRAVAIL

Des fiches bilan type seront communiquées au prestataire pour chaque Parc avec différentes illustrations : photos, dessins et croquis...etc.

Le prestataire travaillera sur la sélection des illustrations et fera la synthèse des documents transmis par les PNR afin de réaliser une fiche par PNR.

Trois rencontres seront organisées pour affiner les besoins et traiter les aspects techniques (rencontre 1 : démarrage de la mission, rencontre 2 : présentation d'une ou plusieurs propositions de fiches, rencontre 3 : restitution finale)

Les deux parties devront convenir de l'utilité d'autres rencontres, notamment pour un suivi de la mission et apporter d'éventuels ajustements/précisions. Le suivi de la mission peut se faire à distance.

RÉMUNÉRATION

Le budget maximum est fixé à 4 000 € TTC, il couvre l'ensemble des frais et charges de toute nature notamment les frais de déplacement.



CONTENU DE LA RÉPONSE ATTENDUE

- Le présent cahier des charges signé et daté
- Une note technique détaillée comprenant :
 - Une présentation de votre mode opératoire (méthodologie de travail, organisation de la mission et du suivi, de la restitution...)
 - une présentation de votre savoir-faire (compétences, réalisations...), de vos plus-values ou de votre singularité.
 - Un calendrier prévisionnel indiquant la durée des différentes phases notamment les étapes de validation (« aller-retour » possible sur le document).
 - Le budget : Le budget détaillé prenant en compte l'ensemble des frais.

CONTENU DES LIVRABLES

Il s'agit d'élaborer un document pour présenter les étapes et méthodes de réalisation des projets pilotes pour chaque Parc. Il s'agit également de présenter et valoriser ces projets dans les PNR d'Occitanie afin de donner envie et motiver les collectivités et partenaires des Parcs à la réalisation de projets similaires.

Les livrables pourront être utilisés et diffusés lors des événements portés ou co-organisés par les Parcs naturels régionaux d'Occitanie et la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée. Elles seront mises en ligne sur les sites des PNR.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Date limite de réception des offres : le **20 février 2023 à 12h00**.

La mission débutera dès confirmation de l'attribution de la consultation.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de prolonger la réalisation du projet.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats transmettent leur offre par voie électronique à l'adresse mail : a.beraich@parc-pyrenees-ariegeoises.fr



Le prestataire :

Lu et approuvé

Le _____ , à

Cachet et signature

Le PNR des Pyrénées Ariégeoises

Le _____ , à

Cachet et signature